

# LES ENJEUX DU SECRET PROFESSIONNEL DANS L'EXERCICE DE SA FONCTION



## INTRODUCTION :

Le secret professionnel est une notion confuse. Le secret professionnel concerne chaque individu dans le cadre de l'exercice de sa profession et est susceptible d'engager sa responsabilité juridique en cas de violation. Il est donc important de revoir le cadre juridique du secret professionnel.

## PUBLIC :

Collaborateurs des services RH, chefs d'entreprises, cadres et managers, DRH, représentants du personnel, salariés.

**DURÉE :** 7 heures.

## OBJECTIFS :

Connaître le cadre juridique régissant les professions du public concerné.

Connaître l'étendue des droits et des devoirs de chaque profession assurant la prise en charge de la personne.

Sécuriser ses pratiques professionnelles.

## PROGRAMME :

Cerner la notion de secret par rapport aux autres notions voisines.

Secret professionnel et responsabilité juridique.

Le secret professionnel dans le cadre de l'exercice de sa profession.

## Suivi de l'exécution et évaluation des résultats :

Les évaluations sont orales, individuelles ou collectives et s'effectuent tout au long de la formation grâce aux exercices et aux mises en situation réalisées.

Une évaluation formative écrite est réalisée en fin de parcours.

Une attestation de formation nominative est délivrée à chacun des participants.

## Ressources pédagogiques :

Formation Action qui vise l'opérationnalité immédiate.

De nombreux exercices sont proposés pour une montée en compétences efficace et rapide.

Un livret pédagogique est transmis à chacun pour une meilleure appropriation.

Accès à l'extranet après la formation : documents mis en ligne, consultables et téléchargeables.

Une équipe pédagogique dédiée pour l'accompagnement tout au long du processus.